

Réservez aux abonnés

CdC de l'estuaire : un départ et deux entrées à l'Agora

Lecture 1 min

Accueil • Gironde • Saint-Ciers-sur-Gironde



Lydia Héraud a reçu arrivants et partants à l'Agora. © Crédit photo : P.R.

Par Philippe Rucelle
Publié le 10/11/2024 à 17h14.



« Ces petits déjeuners d'accueil sont l'occasion de souhaiter la bienvenue aux entreprises qui arrivent à l'Agora et de souhaiter bon vent à celles qui partent même si l'on est triste de les voir partir », déclarait la présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE), Lydia Héraud, jeudi 7 novembre.

Au rayon des partants figure Hugo Boué de Spirit Production. Réalisateur et directeur photo pour la publicité et le cinéma, il a vu son court métrage « Rose de Chine » récompensé par le prix de la réalisation à New York et de la direction photo à Bollywood. Réalisateur reconnu pour les publicités à destination du marché chinois (automobile, vins et spiritueux, produits laitiers, etc.) Hugo a remercié l'équipe de l'Agora « qui a été extrêmement patiente avec moi ».

Élodie et Filipé Santos de Sousa ont créé NTL Filipé au mois de juillet, « après deux ans en autoentreprise ». Dans la métallerie serrurerie depuis plus de vingt ans, travaillant l'acier, l'inox et l'aluminium, NTL Filipé fabrique et installe différents ouvrages : escaliers, garde-corps, mains courantes, métal déployé, brise-soleil, ouvertures de portes, grilles, portails, etc.

Solutions énergétiques

L'entreprise Fauché propose des services et solutions liées à l'énergie : électricité, maintenance et travaux, moyens de levage, automatisation et process industriels. Fauché souhaite développer son activité auprès des entreprises, « de l'artisan au CNPE et collectivités locales », résume le responsable du site Alan Kubicki. « On recrute », assure le directeur de l'agence nucléaire Atlantique, Nicolas Villet.

Concours d'entreprises

La Communauté de communes de l'Estuaire a lancé un concours à la Création et au développement d'entreprise. Trois catégories seront récompensées par le Prix de la création, le Prix du développement, et le Prix jeune (moins de 30 ans). Récompenses pour les lauréats : un an d'hébergement (hors charges) et d'accompagnement en pépinière d'entreprises et de nombreux lots offerts par nos partenaires : RDV d'expertise, gratuité des frais bancaires, etc. La date limite des inscriptions est le 22 novembre 2024.